

Séance ordinaire du 22 Novembre 1896.

N° 278  
 L'an mil huit cent quatre-vingt-seize,  
 le vingt-deux novembre, à midi, le Conseil municipal de  
 Cambrai s'est réuni, pour la présidence de M. le  
 Maire, au lieu ordinaire habituel de ses séances, pour  
 la tenue de la quatrième session ordinaire.  
 Etaient présents: M. M. Campot, Maire,  
 Jamin & Darsunés, D'ontemps le Philippe, Dercin, Juriants  
 & Delachant par lesquels se trouvent la majorité exprimant l'avis.  
 Absents: M<sup>rs</sup> Badiillac, Baerens, Biat & Chermes.

Monsieur de Seris s'est vu élu secrétaire  
s'il a accepté.

N° 278

Assistance  
médicale  
Protectorat

Le Conseil municipal de Combeaux  
approuve la délibération prise par la commission  
Administrative du Bureau d'assistance médicale  
Protectorat dans sa séance du 18 Octobre dernier.

Même séance,

N° 279

Répartition

Le Président prie le Conseil de vouloir  
céder désigner comme devant former la liste des  
répartiteurs un nombre double de ceux qu'elle  
doit contenir réellement.

Ont été désignés les deux propriétaires  
fauciers suivants habitant la commune de Combeaux;

M. M. Raymond de Lasfonds, à Lasfonds

Simon Seris, à Chy Bouriat.

Rogues Widard, à Rozet.

Jean Mantion, aux Haënies.

René Simon, à la Chapelle.

Jules Hanem, Haute-Challard.

Jean Sousser, aux Poussiers.

Thomas Chevign, à Combeaux.

Jules Caliste, à Haënies, et Neron Jean, à Chy Bouriat.

Jean Bézier, à Chy Bernard.

Jean Lalau, à la Grange-hume.

Jean Sedoy, au Hain-en-Loup.

Trois huit propriétaires fauciers de la  
Commune, mais habitant au dehors, dont les noms suivent.

M. M. Briard, à Haut-fay.

Léonard Bouyer, à Charras.

Eulaton Cheuphil, à Charras.

Clement Ferrant, à Charras.

Auguste Gayon, à Boucié.

Georges Jacambe, à Larochefaycaud.

Albin Duillard, à Larochefaycaud.

Romain Forestier, à Luffoycaud, et Rougnac.

N° 280.

Budget  
Vénal

Même séance,

M. le Président soumet au Conseil le budget  
des ressources, des travaux et des dépenses des chemins vicinaux  
ordinaires pour 1897.

1277  
 Le budget porte comme recettes la somme de 1373<sup>f</sup>. dont 1130<sup>f</sup>. sont produits par les trois journées de prestations et 243<sup>f</sup>. par les cinq centimes vicinaux ordinaires. Sur ces 1373<sup>f</sup>. 377<sup>f</sup>. sont applicables aux chemins vicinaux ordinaires & le reste, fait 996<sup>f</sup>. pour aux chemins de Grande Communication et d'intérêt commun.  
 Le Conseil approuve ce budget.

Même séance,

N° 281.

M. le Maire prie le Conseil:

Révocation de la liste des électeurs de la liste électorale.  
 1<sup>o</sup> de désigner un délégué chargé spécialement des opérations préliminaires de la révision de la liste générale des réclamations. — M. Orieux Simon a été élu au bulletin secret à la majorité absolue.

2<sup>o</sup> deux délégués appelés uniquement à faire partie de la Commission chargée de juger les réclamations. M. M. Autemplet Philipe et Deluchast non ont été élus au bulletin secret à la majorité absolue.

Même séance,

N° 282.

Curage de la Nézonne.  
 Par arrêté préfectoral du 21 Octobre dernier une enquête a été ouverte à la mairie de Cambiers du 1<sup>er</sup> au 31 novembre courant sur un projet de curage de la Nézonne proposé par les Ingénieurs de la Gironde.

11 oppositions ont été faites sur le registre d'enquête au sujet de ce curage, proposé sans qu'aucun ait été favorable et Clavis Des Récin est spécialement opposant au projet en question. Le Conseil municipal, après délibération reconnaît unanimement la totalité des propriétaires intéressés que ce curage est inutile et surtout trop coûteux. alors il émet le vœu que le projet soit rejeté.

Fait et délibéré les jours mois et ans susdits et ont les membres présents tous signés après lecture faite.

J. de Lafont J. Dubouffé

J. Perrier J. Deluchast

Campant